



LA FORCE
DE L'INDÉPENDANCE

Comité Central d'Entreprise exceptionnel du 17 novembre 2009

Sommaire :

⇒ Nouvelle organisation du groupe AREVA.

Ici comme ailleurs, c'est toujours le plus faible qui trinque !



**POUR LA DIRECTION IL N'Y AURA AUCUNE
MODIFICATION JURIDIQUE DES DIFFÉRENTES
ENTREPRISES DU GROUPE,
ET DONC PAR VOIE DE CONSÉQUENCE DES
CONTRATS COLLECTIFS DES SALARIÉS !**

Nouvelle Organisation du groupe AREVA.

La Direction a présenté aux élus son projet de réorganisation du groupe AREVA lors de la réunion exceptionnelle du Comité Central d'Entreprise du 17 novembre 2009 en présence d'un expert.

Les élus FO déplorent que certaines organisations syndicales aient acceptées qu'une seule expertise soit effectuée pour tout le groupe.

En effet, sans remettre en cause le travail réalisé par le cabinet d'expertise, le contenu du rapport est trop général pour permettre aux élus d'avoir une vision suffisamment claire de l'impact de cette réorganisation pour les salariés AREVA NC.

Pourtant, les deux raisons majeures de cette réorganisation sont l'augmentation de l'efficacité et de la rentabilité du groupe pour faire face au carnet de commande pour les 8 années à venir, à savoir la construction des EPR ainsi que la fourniture des combustibles.

Pour ce faire, la Direction estime que la mutualisation de l'ensemble des salariés du groupe est nécessaire, quelque soit leur société d'appartenance et leur statut.

Les élus FO ont d'ores et déjà averti la Direction que nous dénoncerons tout type de délits de marchandage devant les juridictions compétentes.

Pour FO, le risque est de voir les embauches effectuées par les entreprises du groupe les moins favorables pour les salariés et petit à petit faire disparaître les statuts les plus avantageux.

Il est à noter que ce risque sera de plus en plus grand et imminent si les difficultés de construction de l'EPR continuent.

Effectivement, pour honorer son carnet de commande la Direction doit réaliser des investissements colossaux, elle pourrait donc être tentée de minimiser les statuts pour dégager plus de rentabilité afin de continuer à satisfaire les actionnaires.

Ainsi les salariés paieraient les investissements !

**FO AREVA NC LA
HAGUE**

☎ 26861 - Fax 25799

Site internet :

www.fo-areva-lahague.org

e-mail : eluscefo@wanadoo.fr

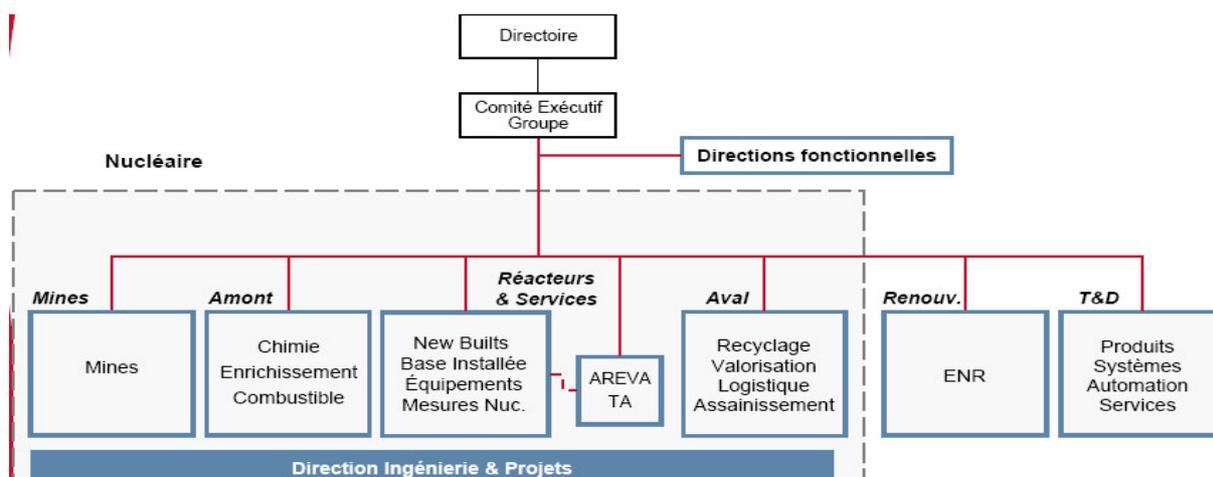
La Direction souhaite recueillir l'avis des élus du CCE sur cette réorganisation lors de la réunion plénière du 11 Décembre sans nous fournir une vision claire des impacts sociaux de celle-ci.

Par exemple, elle parle d'une participation groupe en lieu et place de celle qui existe déjà dans certaines sociétés sans pour autant en préciser les modalités de négociation.

Il en est de même pour les instances représentatives du personnel.

Les salariés ne seront pas représentés au bon niveau, c'est-à-dire là où les décisions seront prises par les directeurs de business groupe, et donc sans contre-poids possible des élus.

Devant cet état de fait, la Direction propose, une nouvelle fois, l'ouverture de négociation sur ce sujet mais après la mise en place de cette organisation.



Le rapport d'expertise a mis en évidence deux risques majeurs. D'une part l'organisation du groupe est une coquille vide, chaque patron de business groupe proposera certainement une réorganisation de son groupe, et d'autre part elle est basée sur les ambitions du directoire du groupe, celles-ci pouvant être mise à mal en cas de retard du à de nouveaux problèmes sur la construction des EPR.



FO AREVA NC LA HAGUE

☎ 26861 - Fax 25799

Site internet : www.fo-areva-lahague.org

Site intranet : Ressources Humaines/Instances de Représentation/Site des OS/Site FO.

e-mail : eluscefo@wanadoo.fr

